

Le p'tit journal n°19

En cas d'une nouvelle canicule pendant l'été 2004, le préfet de l'Oise demande à tous les maires d'identifier les personnes âgées et les personnes handicapées vulnérables à domicile pour pouvoir les contacter afin qu'elles se protègent de la chaleur et pour leur porter conseil et assistance.

La collecte de ces données repose sur la démarche volontaire des personnes adultes handicapées ou âgées de plus de 65 ans qui en font la demande elles-mêmes ou par l'intermédiaire de leur représentant légal.

Nous avons fait le point avec le C C A S (commission d'action sociale). A Vignemont 19 personnes de plus de 65 ans vivent seules. Je profite de ce petit mot pour faire appel à votre solidarité pour avoir une attention toute particulière envers ces personnes, non seulement l'été mais durant toute l'année. Un petit bonjour, quelques services rendus sont toujours appréciés.

Merci pour votre collaboration.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous vous donnons rendez-vous à la cérémonie du 14 juillet à 10 heures 30.

Le Maire,

Compte-rendu de la réunion de conseil du 28 juin 2004

Rapport des commissions

Travaux :

L'entreprise Chaves a été retenue pour réparer la toiture de l'église, l'aménagement extérieur reste d'actualité.

Les mains-courantes sont posées et remises en état.

Conseil d'école/SIRS :

Sous l'impulsion des institutrices et des élus du regroupement, la fermeture d'une classe a été évitée.

Trois nouveaux enseignants sont attendus pour la rentrée.

La cantine scolaire sera ouverte le 26 août 2004 à Antheuil-Portes.

Salle des fêtes :

Un bilan sécurité est en cours de réalisation.

Travaux rue de Monchy :

La rue de Monchy ne répond plus au trafic actuel, les dégradations sont très importantes. Un dossier de demande de subvention sera déposé prochainement.

En ce qui concerne, les travaux de la rue du chemin vert, ceux-ci sont maintenus.

Collecte des ordures ménagères :

S'appuyant sur la réglementation, la société de ramassage nous a avisé le 17 décembre 2003 qu'elle n'assurerait plus ce service dans les impasses où elle ne pourrait pas faire demi-tour ; sont concernées les rues du chemin vert, du puits rozier et la cité bel air.

Le conseil municipal a proposé sa médiation lui permettant de différer les délais afin de trouver, avec les riverains concernés, une solution.

Développement du village :

Le conseil entame une réflexion sur le développement de notre village et a pris connaissance des documents et des démarches nécessaires.

Contrat de location de la salle :

Le conseil a décidé de mettre en place un nouveau système de réservation qui sera expérimenté à compter du 1^{er} septembre 2004 pour devenir opérationnel le 1^{er} janvier 2005.

Vie des associations :

530 € bloqués sur les comptes de 2 associations non actives réintégreront prochainement le budget communal.

Divers :

Calendrier des prochains ramassages des encombrants :

Jeudi 8 Juillet 2004	Jeudi 5 Août 2004	Jeudi 2 Septembre 2004	Jeudi 7 Octobre 2004	Jeudi 4 Novembre 2004	Jeudi 2 Décembre 2004
----------------------------	-------------------------	------------------------------	----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Ces déchets sont à sortir la veille au soir du jour de ramassage

Etat-civil :

Naissances :	LECOMTE Raphaël	25 mai 2004
	LECOMTE Anaïs	25 mai 2004
Mariage	RUSINEK Thierry DA MOTA PINHO Fernanda	22 MAI 2004
Décès	LEROUX Jean VINCENT Jean-Claude	25 mars 2004 1 ^{er} juillet 2004

Cérémonie du 14 juillet

Rassemblement à la mairie à 10 heures 30

Dépôt de gerbes

Visite au cimetière militaire

Remise de diplômes de médailles du travail

Vin d'honneur

Maison de la Justice et du Droit de Noyon



Qu'est-ce qu'une Maison de la Justice et du Droit ?

La Maison de la Justice et du Droit a été créée pour rapprocher la justice au quotidien des citoyens. Elle offre une réponse rapide et de qualité, grâce à des solutions à l'amiable, aux petits litiges civils (voisinage, logement...). Elle fournit également les informations juridiques dont vous pouvez avoir besoin, dans tous les domaines de la vie en société : droit des étrangers, de la famille, du travail...

La Maison de la Justice et du Droit vise trois objectifs :

Répondre de manière adaptée à la petite délinquance quotidienne par des actions de prévention ou par la mise en œuvre de mesures alternatives aux poursuites pénales telles que la médiation et la composition pénale, le rappel à la loi, les mesures de réparation...

Solutionner les petits litiges de la vie quotidienne

Permettre l'aide, l'accueil et l'information du public, notamment des victimes

Ses services sont gratuits et confidentiels

.../...

Numéros utiles

Renseignements juridiques N° vert d'accès départemental au droit :

0 800 44 59 60 appel gratuit

Tribunal de grande instance de Compiègne 03 44 38 35 24

Gendarmerie nationale 03 44 93 39 17

Police municipale 03 44 93 36 17

03 44 93 45 00

06 18 31 25 74 (de 18 h à minuit)

Ordre des avocats 03 44 40 25 93

Informations gratuites des avocats 06 82 97 57 16

Pour déposer plainte

Il vous est possible de déposer plainte auprès des services de la gendarmerie (boulevard Charmolue à Noyon) ou en adressant un courrier à Monsieur le Procureur de la République, près le Tribunal de Grande Instance, rue Henri de Sérroux à Compiègne.

Vous avez été victime d'une infraction

Si vous avez été victime de blessures, vols, dégradations, agressions ou toute autre infraction, n'hésitez pas à contacter la MJD qui vous mettra éventuellement en contact avec des professionnels pour vous aider dans vos démarches

La Maison de la Justice et du Droit est ouverte :

Le mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h00

Pour contacter la Maison de la Justice et du Droit :

Maison de la Justice et du Droit place Bertrand Labarre 60400 NOYON

Tel 03 44 44 28 67 fax 03 44 44 15 42

Pour prendre rendez-vous avec les interlocuteurs de la MJD :

Il vous suffit de téléphoner à la MJD au 03 44 44 28 67 qui vous proposera un rendez-vous avec l'interlocuteur compétent.

PREVENTION

Des dangers guettent les enfants, quelques règles de sécurité sont à savoir pour éviter des drames. Trop souvent, on pense que cela n'arrive qu'aux autres...

Le 25 mai c'est la Journée Internationale des Enfants Disparus, nous voudrions que chacun ait une pensée pour les enfants disparus et leurs parents, le myosotis est le symbole de cette grande journée, dans le langage des fleurs le myosotis veut dire: « **NE M'OUBLIEZ PAS...** »

Des Dangers



25 Mai 2003

Dans la Rue...

A la Maison...

Sur Internet...

Je dis toujours à mes parents où je vais, comment j'y vais, avec qui et quand je reviendrai

Je demande toujours la permission à mes parents avant de monter dans une voiture ou de partir avec qui que ce soit, même une personne que je connais.

Je préfère toujours rester avec mes copains quand je vais jouer dehors ou que je me rends quelque part. Je sais que certains endroits deviennent dangereux à certaines heures, par exemple le parc quand tous mes amis sont partis.

Je m'éloigne toujours de la voiture de la personne qui me demande un renseignement avant de lui répondre

Je dis non à toute proposition qui me rend mal à l'aise, quelle qu'en soit la raison et je vais avertir immédiatement un adulte en qui j'ai confiance.

Je peux dire non à un adulte inconnu qui me demande de l'aide. Un adulte doit se faire aider par un autre adulte.

J'ai confiance en mes sentiments et je parle à mes parents des problèmes que je ne peux pas résoudre moi-même.

Bien Surfer sur Internet

J'explique à mes parents ce que je fais sur Internet à la **Maison** ou à mon Professeur si cela se passe à l'Ecole.

Je ne donne à **personne** mon nom, mon adresse, mon n° de téléphone, à quelqu'un rencontré sur Internet.

Je garde secret mon mot de passe, je ne le donne à **personne**.

Si **je veux rencontrer** "dans la réalité" quelqu'un rencontré sur Internet, j'en parle d'abord avec mes parents.

Je mets fin à toute communication et je **préviens** mes parents dès que **je reçois** des informations qui **me dérangent** ou qui **me choquent**.

Quand je communique sur Internet, je reste toujours **poli et respectueux**.

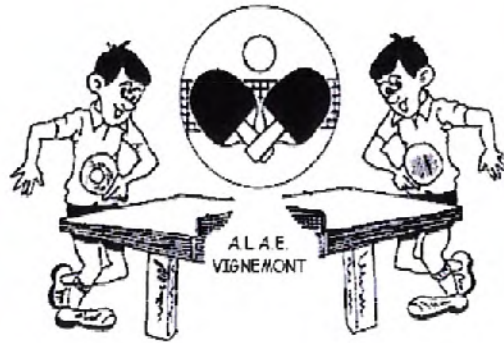
Je ne crois **pas tout** ce que je vois sur Internet et je ne fais rien qui **dérange** les autres.

Les adultes ont des Droits, les Enfants aussi, ils ont le Droit d'être Aimé, Respecté, de dire Non, d'être Protégé contre toutes formes de violence, de Jouer et de Rêver.

Un Enfant qui se sent en Danger peut appeler Gratuitement « **Allô Enfance en Danger** » Tél. **119**

La France a ratifié la convention internationale des Droits de l'Enfant le 2 juillet 1990. Ce texte fait force de loi dans mon pays. **Article 19** " Les Etats parties prennent toutes les mesures législatives administratives et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toutes formes de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques et mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou tout autre personne à qui il est confié. "

Page réalisée à partir de documents recueillis à l'APEV et à LA MOUETTE - <http://apev.org> - <http://www.lamouette.asso.fr>



RESULTATS SPORTIFS

CHAMPIONNAT DISTRICT

- Lors de la dernière journée de championnat qui s'est jouée le 17 avril 2004, l'équipe senior qui évolue en D3 (composée de Pascal Jauniaux, Eric Simonneau, Bruno Pivetta, Mathieu Ferret, Franck Hélin et de Rémy Gueguen) a gagné 13 à 7 contre **Montataire**. Ils terminent alors la saison en **CHAMPIONS** et accèdent à la D2 pour la saison prochaine dont les rencontres se feront le dimanche matin. (Un grand merci est adressé aux supporters qui ont eu la gentillesse de nous encourager et à certaines personnes dont les conseils nous ont beaucoup aidé).
- L'équipe senior qui évolue en D5 termine 2^{ème}
- L'équipe cadette termine 5^{ème} de la D2.

CRITERIUM FEDERAL

Benjamin Bocquet a participé pour la première fois aux championnats de l'Oise qui ont eu lieu le 23 mai 2004.

INFORMATION

A la suite de l'assemblée générale du club, le bureau a été reconduit dans ses fonctions et nous avons décidé d'engager deux équipes jeunes la saison prochaine. C'est alors que nous recherchons des jeunes (de 10 à 16 ans) pour les former à la compétition. Mais nous recherchons également des joueurs adultes de tous niveaux pour les championnats par équipe (même pour quelques rencontres seulement).

EVENEMENT

Le club organise le **samedi 28 août 2004** un tournoi de tennis de table ouvert aux non- licenciés. Début de la compétition à **9h** pour les jeunes et **13h** pour les adultes à la **salle des fêtes de Vignemont** (restauration et buvette sur place).

Nous vous attendons nombreux!!!

ENTRAINEMENTS

- Pour les **jeunes**, des séances d'entraînement sont mises en place les **mercredis de 15h15 à 17h** et les **vendredis de 18h30 à 20h** à la **salle communale**.
- Pour les **adultes**, rendez-vous les **vendredis de 20h à 22h**.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS OU POUR UNE INSCRIPTION:

Vous pouvez contacter Mathieu Ferret aux numéros suivants 06.82.93.61.94 ou 03.44.42.58.25 ou par E-mail à l'adresse suivante: alae-vignemont@tiscali.fr

Et toujours, si vous voulez connaître les résultats en détail, voir les photos des joueurs ou vous renseigner pour une éventuelle inscription au sein du club... n'hésitez pas à vous connecter sur le site Internet du club: www.alae-vignemont.fr.st